

# Le Journal de *Sémeries*

Conçu et réalisé par la commission d'information



## Edito

Chères Sémerisiennes,  
chers Sémerisiens,

*Avec mes adjoints et l'ensemble du conseil municipal j'aurai voulu vous accueillir dans notre salle des fêtes Adrien Dequesne pour une belle cérémonie des vœux.*

Malheureusement une fois de plus le contexte sanitaire en a décidé autrement .

C'est donc par le biais de ce journal que je m'adresse à vous .

Depuis que vous nous avez élus, nous vivons au rythme des confinements, des couvre-feux, des tests, des vaccinations.

Cette pandémie nous a contraints à modifier nos comportements, nos façons de faire et nous a obligés d'annuler ou de reporter beaucoup d'événements prévus

dans notre commune.

Je tiens à remercier mes adjoints, l'ensemble du conseil municipal pour leur implication tout au long de ces mois de crise sanitaire .

Je remercie Jean-Luc et Kévin nos agents techniques pour leur travail au sein de notre commune.

Je remercie Ophélie notre employée polyvalente pour sa capacité à enchaîner les tâches qui lui sont confiées.

Je remercie Céline et Mélanie à qui nous avons demandé beaucoup en bouleversant leur emploi du temps pour leur travail au jardin d'enfants.

Je remercie Aurore notre contractuelle au jardin d'enfants et Nicolas notre contrat civique pour leur intégration réussie dans leur fonction respective.

Je remercie particulièrement Audrey notre secrétaire de mairie pour son professionnalisme et sa capacité à répondre rapidement à nos demandes et à celles de toute la population .

Merci à vous tous, je compte sur vous et je sais que je le peux .

Si la gestion de cette crise sanitaire a bouleversé notre quotidien depuis notre élection , nous avons aussi travaillé à l'avenir de notre village .

L'avenir de Sémeries Zorées passe bien évidemment par le maintien de notre école Raymond Lebecq, école qui a été au cœur des actions de nos prédécesseurs.

Nous avons le projet de pérenniser notre école et notre jardin d'enfants, en mettant en accessibilité le bâtiment qui abrite nos deux structures, la mise aux normes des sanitaires et la création d'une extension au jardin d'enfants pour offrir aux enfants et au personnel de meilleures conditions d'accueil et de travail .

Ce projet est nécessaire, beau projet qui a malheureusement un coût environ 320 000 € .

Nous ne pouvons assumer seul cette dépense, nous avons donc sollicité l'État, la Région et le Département pour des subventions à hauteur de 80%.

La région et le Département nous ont d'ores et déjà accordé leur soutien et nous avons bon espoir que l'État donne une réponse favorable.

Notre projet étant structurant et très bien structuré, nous pensons commencer les travaux à la fin du premier semestre .

Si le projet école est notre plus gros défi, nous continuons malgré les difficultés à agir concrètement et utilement pour votre quotidien à Sémeries Zorées.

Autre bonne nouvelle: 2022 doit être l'année de l'achèvement du plan local urbanisme inter-communal (PLUI) commencé en 2013, ce fut long !

Le PLUI approuvé va permettre de rendre constructibles plusieurs parcelles dans notre village et ainsi attirer de nouveaux habitants et de ne pas passer à côté de la formidable opportunité que va nous apporter la nouvelle RN2 .



Soyez convaincus que je reste vigilant aux intérêts de Sémeries-Zorées au sein de notre Communauté de Communes.

Je vous souhaite, ainsi qu'à votre famille et vos proches une belle et heureuse année 2022 et qu'on retrouve sérénité et convivialité .

Hervé Laspalas

Meilleurs  
Voeux  
2022

**La municipalité, son conseil, ses employés et la rédaction de son bulletin vous présentent leurs meilleurs voeux de bonheur, santé et prospérité.**

## Ce qui a été réalisé...

*Traditionnellement, la cérémonie des vœux est l'occasion de retracer l'ensemble des travaux qui ont pu être réalisés dans le courant de l'année écoulée. Faute de pouvoir relater tous ces événements de façon orale, nous avons choisi de vous les rappeler dans ce journal.*

L'année 2021 a été riche en travaux de toute sorte et a surtout permis de constater que divers matériels devaient être renouvelés, matériels ayant subi les « affres » du temps...

Il nous a donc fallu acheter une épareuse c'est-à-dire une débroussailleuse qui permet de procéder à l'entretien des bas-côtés des chemins de notre commune. Mais le temps séparant la commande et la livraison a laissé pousser les herbes folles en très grand nombre. Nous avons donc eu recours à la gentillesse de notre commune voisine d'Etroeungt qui nous a permis de passer un premier coup de « fraîcheur » sur les bords de nos routes. Le nouveau matériel arrivé en cours de saison nous a permis de revenir à un entretien plus normal. Il est à noter que nous avons obtenu une subvention de 50% de l'Agence de l'eau sur cette acquisition.

Dans le domaine de la maintenance, le tracteur DX Vert a fait l'objet de la réfection de son moteur et de ses freins, très important pour assurer la sécurité. La cureuse de fossés a subi également une cure de jouvence.

L'entretien régulier de l'environnement communal permet de garder une belle image de notre campagne. C'est ainsi que les fossés ont été nettoyés, ainsi que les différents ponts de la commune et leurs abords, notamment sur la route de Rainsars pour le ruisseau de la longue queue et sur le ruisseau de Baquy et la Palette. Les ateliers municipaux et le garage situé dans la cour de l'école ont fait l'objet d'un grand nettoyage et d'un rangement. Leur accès en est grandement facilité ! les garde corps des passages piétons de l'école ont subi un rafraîchissement.

La tonte des pelouses a été améliorée grâce à la modification des lames de coupe de la tondeuse qui permet de ne plus ramasser l'herbe grâce au « mulching ». Gain de temps, économie et engrais vert sont les conséquences de ces modifications. Le fleurissement apporte toujours



une touche accueillante avec les employés communaux, et le concours de la commission fleurissement.

Dans le domaine des travaux de fonds, il faut rappeler que fin 2020, un préau a été installé dans la cour de l'école. Ce préau avait été prévu lors du mandat de la précédente municipalité. Sa construction a été réalisée avec l'aide de quelques habitants et de professionnels



venus prêter main forte au personnel communal et aux élus. Une casquette a été rajoutée afin de protéger les enfants un peu plus des intempéries.

Des aqueducs, passages sur les fossés, ont été restaurés, mais il en reste un bon nombre à réaliser. Le déversoir de la Belleuse route de Ramousies a été repensé pour permettre un pompage de l'eau dans de bonnes conditions.

Le réseau d'éclairage public a toujours été un poste très important dans les finances de la commune. Son entretien a été repris par la commune dans un souci d'économies. Les ampoules ordinaires sont remplacées au fur et à mesure par des éclairages LED, et l'équipe municipale dédiée a mis à l'essai la temporisation de l'éclairage par cellule. Si les résultats sont concluants, le coût de fonctionnement de ces installations essentielles pourrait être revu à la baisse de façon significative...

Le puisard de la rue des Noires Terres a été refait car il devenait très dangereux pour les usagers. Déjà prévu en 2020, la réfection du trottoir et surtout de l'écoulement des eaux dans la descente de la rue du Hameau à Brodes a été complètement refait. Les dernières pluies très importantes ont confirmé les bienfaits de ces travaux.

La commune pense également au premier plan à la sécurité de ses habitants. C'est ainsi qu'elle a obtenu de la DIR Direction Interdépartementale des Routes pour le Nord la pose de panneaux ramenant la vitesse à 70 kilomètres/heure au lieu- dit la Ronflette. Une réflexion est menée sur la sécurité au carrefour de la place de Zorées, notamment au niveau de la rue du Fourmanoir.

Notre salle des fêtes connaît quelques difficultés de vieillissement. Des fuites ayant été constatées au plafond des salles annexes, la commune a eu recours à la garantie décennale pour revoir l'étanchéité des éléments de couverture. L'ensemble du carrelage devra également être renouvelé, la chape située entre les carreaux et le chauffage au sol étant en train de se désolidariser. Les travaux seront sans doute un peu longs, interdisant la location de la salle durant cette période.



Les autres chantiers qui seront traités concerneront la remise en peinture de la salle du conseil municipal, des grilles du cimetière et la pose de lasure sur la porte de notre église. Ces travaux seront réalisés avec l'aide des personnels de la Communauté de Communes du Cœur de l'Avesnois.

Rien n'est jamais définitif et les investissements seront toujours nécessaires, et nous nous y consacrerons tout au long de notre mandat, dans la mesure de nos possibilités, pour que la commune de Sémeries continue de rendre fiers ses habitants.

Bonne année 2022, prenez soin de vous et nous nous retrouverons ensuite pour continuer ensemble le cours de nos vies.

Philippe Dequesne et Daniel Descamps

# Une nouvelle organisation pour le jardin d'enfants, la cantine, la garderie...

*Une nouvelle organisation vient de se mettre en place concernant les horaires des employées et les temps d'ouverture du jardin d'enfants.*

En effet, la loi du 6 août 2019 qui oblige les collectivités territoriales à appliquer la durée légale de 1607 heures de travail sur une année nous contraint à revoir l'organisation du temps de travail des agents communaux.

De ce fait, cela nous permet de maintenir ouvert le jardin d'enfants pendant les vacances scolaires sauf au mois d'août et aux vacances de Noël. Une première expérience sera faite durant les vacances de février.

Un long travail avec notamment les services de la Protection Maternelle Infantile (PMI) a eu lieu afin que l'accueil des enfants soit en corrélation avec les derniers textes de lois.

Aussi la commune a pu bénéficier d'un emploi dans le cadre d'un service civique (entièrement pris en charge par l'état). Il s'agit de Nicolas Créquit (jeune du village). Il vient en aide dans le cadre de la cantine scolaire, de la garderie et du transport scolaire des enfants du RPI.

M<sup>me</sup> Mélanie Hosselet actuellement en congé maternité est remplacée par M<sup>me</sup> Aurore Fayola. Les enfants sont encadrés par Céline et Aurore que nous félicitons pour le travail éducatif de qualité.

Le service de la cantine et de la garderie du soir sont pris en charge par M<sup>me</sup> Ophélie Baras. Elle assure également le nettoyage des locaux. Elle est également présente chaque matin à l'arrivée du bus pour la sécurité des enfants.

Nous sommes bien conscients que les changements peuvent occasionner des interrogations. Si tel est le cas, chacun est invité à prendre rendez-vous en mairie pour de plus amples explications.

Philippe Falempin, adjoint aux écoles.





*Notre cimetière communal situé Route de Ramousies n'avait jusqu'à présent aucun règlement. Le Conseil Municipal a donc décidé d'en créer un qui soit opposable à tous.*

Ce règlement est consultable en Mairie et il suffit d'en faire la demande pour en avoir une copie. Grâce à la volonté de la Commission dédiée à ce lieu, et notamment de Séverine Fostier, le cimetière a fait l'objet d'une réorganisation complète au niveau de son parcellaire.

Tous les emplacements ont été recensés. Chacune des tombes a été répertoriée sur un plan remis à jour dans son intégralité.



Aujourd'hui, le cimetière a été agrandi pour permettre un accueil plus important de sépultures. Il

comporte donc une partie où se trouvent des monuments anciens, voire très anciens et certains d'entre eux sont actuellement dans un état de délabrement très avancé.



De ce fait, il a été décidé d'entamer une procédure de reprises pour les tombes présentant des risques graves pour la sécurité et qui ne sont plus entretenues. Auparavant, les emplacements dans les cimetières bénéficiaient de concessions dites perpétuelles.

C'est un peu à cause de cela que certaines tombes ne sont plus du tout entretenues et qu'elles font l'objet de dégradations dues par le temps...

Aujourd'hui, la durée des concessions a été ramenée à 50 voire 30 années dans certaines communes. La commune de Sémeries a opté pour une durée de 30 années. Ces concessions seront bien évidemment renouvelables par les familles au tarif en vigueur à l'échéance.

Il existe actuellement dans le cimetière des emplacements pour des sépultures classiques, destinées à recevoir un ou deux cercueils ou plus sous la même stèle, un columbarium destiné à recevoir



dans des niches les urnes cinéraires contenant les cendres des morts, et également le Jardin du Souvenir qui est un espace de dispersion des cendres des défunts ayant fait l'objet d'une crémation.

Près de ces deux derniers lieux que l'on appellera « collectifs »,



un espace est maintenant destiné à recevoir des «cavernes» qui sont des monuments cinéraires destinés à recevoir les cendres du défunt qui seront placées sous terre c'est-à-dire inhumées.



Ces cavernes représentent un compromis entre la sépulture classique et les emplacements en columbariums ou le jardin du souvenir.

Ces lieux de recueillement font l'objet de toutes les attentions de la part de notre personnel communal



qui essaie de tout mettre en œuvre pour le bien être et le confort de tous ceux qui veulent rendre hommage à leurs familles ou leurs amis disparus. A chaque extrémité du cimetière sont disposés des emplacements destinés à recueillir les objets qui ne doivent pas traîner dans les allées.

Il est demandé à chacun de respecter le tri sélectif qui, même dans cet endroit, doit être mis en



œuvre. Il n'est pas difficile de soulever les couvercles des poubelles et de ne rien laisser derrière soi.

Des points d'eau sont mis à disposition près des deux entrées du cimetière pour permettre à chacun d'entretenir et nettoyer les sépultures,



de se laver les mains avec des robinets réglés dans le but de couler de telle sorte que l'eau soit suffisante et non en trop grande quantité.

Les différents tarifs ont été décidés dans le but d'être comparables à ceux pratiqués dans les autres communes.



Le prix pour des sépultures classiques s'établit à 300 €

Les emplacements en columbarium s'élèvent à 750 €

Pour le jardin du souvenir, la dispersion est gratuite. La famille, si elle le désire, devra simplement acheter une plaque de 15x5 cm sur laquelle seront indiqués les prénom et nom du défunt.



Enfin, il a été décidé un prix de 200€ pour les cavernes.

Le secrétariat de la Mairie se tient bien évidemment à votre disposition pour répondre à toute question que vous pourriez vous poser.

## Zoom sur le Photo Club Avesnois

Le photo Club Avesnois a élu domicile à Sémeries vu la position centrale du village en regard au domicile des ses sept membres. Ces derniers ont une approche différente de la photo pratiquant des styles variés.

La Covid a comme toutes associations freiné nos activités. Une exposition est malgré tout en vue dès le calme revenu, certainement dans l'église et pilotée par Antoine Quilico.

Bien sur, nous sommes toujours disponibles pour couvrir les événements communaux. Nous souhaitons nos meilleurs vœux à tous les sémerisiennes et sémerisiens agrémentés d'un horizon éclairci.

M<sup>r</sup> Auffrey



## Les rendez-vous du club de l'amitié

Vous voulez passer un bon moment entre amis. Vous aimez jouer aux cartes, scrabble, faire des bons repas en commun et autres.

Si vous êtes libres le 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mercredi de chaque mois, venez rejoindre les membres du club de l'amitié de Sémeries et de Zorées à la salle des fêtes, on vous accueillera avec plaisir.

Venez essayez cela ne vous engage à rien.

Renseignements au 06.83.44.71.15 et 06.83.06.33.95



*Cette année, deux reines et deux rois ont trouvé la fête!*

## Spectacle de l'International Circus

Le chapiteau de l'International Circus s'est, en septembre, installé au terrain de football pour quelques jours.

La municipalité a offert les entrées aux enfants du village. Le public est venu nombreux et a apprécié les différentes représentations.

Rappelant le film de Coluche «L'aile ou la cuisse», Antoine Quilico s'est prêté au jeu de la mousse à raser et de l'énorme rasoir. Oups ! C'est le conseiller municipal... Simple et convivial, un agréable moment.





## Les battants de Sol Si Do en harmonie

Les battants de SOL SI DO vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2022.

Nous faisons un appel aux musiciens habitants au village de Sémeries-Zorées, pour venir renforcer nos rangs, lors de nos répétitions et manifestations pour la commune.

Nos répétitions se déroulent le samedi de 17h30 à 19h00 (à voir un changement d'horaire 17h à 18h30). Il y règne une bonne ambiance. Au plaisir de vous rencontrer.



*L'harmonie se prépare à sa participation aux commémorations.*

Les BATTANTS DE SOL SI DO

## On s'adapte à Sémeries en Fête

Le bureau et les membres de l'association vous présentent leurs meilleurs vœux. La situation sanitaire en 2021 nous a contraints à annuler les deux ducasses, le repas de St Eloi. Nous avons pu nous adapter et maintenir d'autres événements comme la distribution des chocolats de pâques, la soirée du 13 juillet, la vente de sapins, la venue du Père Noël et de ses amis (Minnie, Mickey et Olaf) dans les écoles de Sémeries et Flaumont Waudrechies ainsi que le concours des illuminations.

Nous remercions tous les participants à ce concours. Le soir où le jury a sillonné le village, 31 maisons étaient illuminées. A bientôt pour d'autres manifestations..



## Installation de la crèche

Afin de perpétuer la tradition, l'adjoint Antoine Quilico, accompagné de M<sup>r</sup> Raymond Lebecq et de son petit-fils Julien, ont installé début décembre la crèche dans l'église St Rémy. Un chouette moment de partage et de convivialité pour tous trois, et un ravissement pour les nombreux visiteurs. L'offrande à l'ange s'est, cette fois encore, montrée magique aux yeux des jeunes et des moins jeunes.

Vous la connaissiez ?



## St Nicolas, Père Noël et organisateurs aux petits soins des écoles

Il y a de l'animation et de la visite dans les écoles et garderie de Sémeries et de Flaumont Waudrechies. Pour le plus grand plaisir des élèves, c'est tout d'abord St Nicolas les bras chargés de friandises qui a visité les deux écoles courant décembre. Le père Noël et ses amis Mickey, Minnie et Olaf lui ont emboîté le pas en apportant cadeaux, cugnoles, chocolats et friandises.

Le vif succès a autant enchanté les organisateurs des événements (mairie de Sémeries et de Flaumont Waudrechies, l'association Sémeries en fête et l'association des parents d'élèves de Flaumont Waudrechies) que les plus jeunes. Un partenariat des plus festifs qui sera pour sûr renouvelé...



## Pose de boîtes aux lettres du Père Noël

On n'arrête pas le progrès ! Afin d'améliorer leur services, les techniciens du Père Noël ont en décembre installé deux boîtes aux lettres dans le village.

L'une a été déposée devant l'école de Sémeries, la seconde sur la place de Zorées. Les enfants qui ont utilisé ce nouveau service ont tous eu une réponse. N'en doutons pas, une réponse fort attendue...



## Cérémonie du 11 novembre

Le 11 novembre célèbre à la fois l'Armistice de 1918, la commémoration de la Victoire et de la Paix et l'Hommage à tous les morts pour la France de la Grande Guerre à nos jours.

La municipalité, les élus, l'harmonie des Battants de Sol Si Do, les enfants des écoles, la population était cette fois encore nombreuse à la cérémonie du 11 novembre.

Une gerbe a été déposée au monument au mort de Sémeries et à la plaque commémorative du hameau de Zorées.

Il est heureux de constater que les plus jeunes participent au devoir de mémoire. Félicitations à eux.



## Distribution des colis aux aînés

Vu le contexte sanitaire, la Municipalité et les Membres du CCAS ont pris la décision d'annuler le repas des anciens prévu le 12 décembre. Pour compenser l'annulation du repas, le CCAS a décidé d'offrir un colis un peu plus festif. Les colis ont été préparés le vendredi 17 décembre 2021 et distribués le lendemain. L'accueil de nos aînés a été plus que chaleureux. Nous les en remercions. En espérant nous retrouver en 2022 autour d'un bon repas, et dans de meilleures conditions sanitaires. Prenez soin de vous !



## Un salon de coiffure itinérant au village

Un salon dans un camion ? Celui de Nathalie Brière, coiffeuse reconvertie, s'appelle Betty Coop.

Il a entièrement été réaménagé en famille. Le camion sillonne une petite dizaine de villages du Cœur de l'Avesnois et du Nord de la Thiérache.

Le salon de coiffure itinérant s'arrête à Sémeries tous les mercredis une semaine sur deux à côté de la salle des fêtes.

Nathalie reçoit avec ou sans rendez-vous. Vous pouvez la joindre au 06.42.89.71.74



## Et si on allait à bibliothèque ?

L'adhésion au Réseau Livres au cœur est gratuite et vous donne droit à l'emprunt de livres, magazines, cd et dvd. Vous devez fournir une pièce d'identité et un justificatif de domicile. Toutes les médiathèques et bibliothèques sont accessibles à tout public résidant ou non la commune et l'intercommunalité. Le pass sanitaire est obligatoire pour le personnel et le public à partir de 12 ans.

La lecture vous donne rendez-vous à Avesnes sur Helpe, Cartignies, Clairfayts, Dompierre sur Helpe, Doullers, Etroeungt, Felleries, Flaumont-Waudrechies, Liessies, Sars Poteries, Sains du Nord et Solre-le-Château.



## Et si on allait à la ludothèque ?

La ludothèque intercommunale Atout Coeur accueille petits et grands, joueurs de tous horizons. Venez découvrir et partager tout en vous amusant.

Empruntez et jouez avec Brigitte et Corinne, elles vous conseillent sur le choix des jeux à emprunter, vous expliquent tout sur le ou les jeux qui vous intéressent ! Brigitte et Corinne vous accueillent à Prisches et Sains du Nord ! L'adhésion est de 10 € par an et par famille. Des temps forts sont également proposés tout au long de l'année, pensez à regarder l'agenda sur le site internet de la 3CA.

Prêts à jouer à Sains du Nord, Prisches et Etroeungt ?



## Et au cybercentre de Dompierre sur Helpe

Le cybercentre propose des initiations à l'informatique au sein des locaux de la médiathèque de Dompierre sur Helpe.

Les thèmes abordés sont la découverte de l'outil informatique (enseignement de base), les logiciels libres (bureautique, retouche photo «avec le groupe de marche du cybercentre»...), internet (navigation, m@il...)

Les initiations au cybercentre sont ouvertes à tous, travail en groupe de 4 personnes minimum.

Horaires d'ouverture en accès libre :

Lundi de 9h à 12h et de 14h à 16h30

Mardi de 9h à 12h

Ateliers sur rendez-vous, deux personnes à la fois

Tarif pour un cycle de 8 séances d'initiation :

Gratuit pour les habitants de la 3CA



Cette double page a été réalisée à partir de la consultation du site internet de la Communauté de Communes du Cœur de l'Avesnois.

[www.coeur-avesnois.fr](http://www.coeur-avesnois.fr)

Consultez-le régulièrement afin de télécharger les calendriers des différentes animations.



## Le relais petite enfance intercommunal

Le Relais d'Assistance Maternelle intercommunal propose des espaces de rencontre et des jeux pour les enfants de moins de 6 ans accompagnés de leurs parents ou de leurs assistantes maternelles (jeux libres, motricité, lecture, musique, activités manuelles et sensorielles etc...) Ces ateliers sont gratuits. C'est l'occasion pour les enfants de découvrir, de s'éveiller et de se faire de nouveaux camarades de jeu. Les séances d'animation ont lieu en itinérance à Avesnes sur Helpe, Etroeungt, Prisches, Dompierre sur Helpe et Cartignies. Découvrez les calendriers à télécharger sur [www.coeur-avesnois.fr](http://www.coeur-avesnois.fr)



## Pensez au conciliateur de justice

Vous avez un litige ? Pensez au conciliateur de justice. Litiges entre personnes, relation entre bailleur et locataire, consommation, litiges entre commerçants, voisinage, copropriété..., le conciliateur est là pour vous aider et c'est gratuit. une permanence est assurée au siège de la 3CA sur rendez-vous uniquement au 03.27.56.11.80.

Conciliateurs de France : [www.conciliateurs.fr](http://www.conciliateurs.fr)



# Sémeries, son histoire

*La commune de Sémeries a un riche passé industriel et artisanal.*



*Malheureusement nous connaissons à ce jour peu de témoins de ce passé.*

*Aidez-nous à retrouver ces souvenirs.*



# Chapelles et oratoires de Sémeries...



...En détail dans nos  
prochaines éditions

# Infos pratiques



## Mairie de Sémeries

2, rue de Flaumont  
59440 SEMERIES

☎ 03.27.59.05.64

📠 03.27.59.08.63

✉ mairiesemerieries@wanadoo.fr

## OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi - Mardi : 8h30 - 12h00 et 13h30 - 16h00

Mercredi de 08h30 - 12h30

Jeudi - Mardi 8h30 - 12h00 et 13h30 - 19h00

Vendredi 8h30 - 12h00 et 13h30 - 16h15

## Permanence de M<sup>r</sup> le Maire :

Les 1<sup>er</sup> et 3<sup>eme</sup> samedis de chaque mois

## En cas d'urgence

M<sup>r</sup> le Maire Hervé Laspalas

06.32.36.10.52

## Les adjoints :

M<sup>r</sup> Daniel Descamps : 06.81.61.77.95

M<sup>r</sup> Philippe Dequesne : 07.82.63.60.94

M<sup>r</sup> Philippe Falempin : 06.82.95.46.75

M<sup>r</sup> Antoine Quilico : 06.60.22.96.37

## Etat-Civil :

### Décès :

TISON épouse CARPENTIER Thérèse, Marie, Jeanne  
décédée le 13 décembre 2021

MICHEL épouse FAUCONNIER Colette,  
décédée le 28 janvier 2022

### Naissance:

ESCARMUR Laurent, Marcel, Eric né le 3 décembre 2021



## JOUR ET HORAIRES D'OUVERTURE DES DECHETTERIES



**En raison des travaux de sécurité, la déchetterie d'Avesnelles sera fermée jusqu'au samedi 12 février.**

**Exceptionnellement, durant cette période de fermeture, la déchetterie de Solre-le-Château ouvrira jusqu'au samedi 12 février aux horaires ci-dessous :**

Horaires exceptionnels : Déchetterie de Solre-le-Château		
Lundi	9h00 à 12h00	14h00 à 18h30
Mardi	9h00 à 12h00	14h00 à 18h30
Mercredi	9h00 à 12h00	14h00 à 18h30
Jeudi	9h00 à 12h00	14h00 à 18h30
Vendredi	9h00 à 12h00	14h00 à 18h30
Samedi	9h00 à 12h00	13h00 à 18h00



Mairie de Sémeries